

LYCEE JEAN HINGLO LE PORT



Section Sportive Scolaire Football

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECONDE GENERALE

SECONDE PROFESSIONNELLE

a) **Présentation** :

Le Lycée Jean Hinglo propose aux jeunes réunionnais à la rentrée scolaire 2020-2021, la possibilité d'intégrer la Section Sportive Football.

Cette structure permet de concilier études et pratiques du sport de haut niveau grâce un emploi du temps adapté.

Le Lycée Jean Hinglo travaille en collaboration étroite avec la Ligue Réunionnaise de Football, la Municipalité et l'Office Municipal des Sports de la ville du Port.

A ce titre, La Section Sportive Scolaire est encadrée par un diplômé d'Etat et un entraîneur adjoint, également diplômé d'état, mis à la disposition de la section par l'Office Municipal des Sports de la ville du Port en accord avec la Ligue Réunionnaise de Football.

Un Professeur assure le suivi de la scolarité. Il adapte les dispositifs d'aide et de soutien pour chaque élève.

La Section Sportive Football du Lycée Jean Hinglo s'inscrit dans le projet d'établissement, dans le projet pédagogique d'EPS afin de contribuer à la réussite scolaire et sportive de l'élève.

b) **Objectifs de la section sportive** :

Les objectifs de formation sont:

① **Au niveau social** :

Apprendre à s'organiser, à se gérer, à faire des choix en fonction d'objectifs précis, à aider les élèves footballeurs à respecter les règles et autres formes de relations.

② **Participer à leur éducation citoyenne** :

Scolaire : réussir le projet scolaire de l'élève quelque soit la filière choisie.

Sportif : renforcer et consolider les bases en améliorant les qualités techniques, tactiques, physiques et psychologiques des élèves de la section sportive.

C) Perspectives et orientations :

La Section Sportive Football du Lycée Jean Hinglo s'inscrit dans la continuité scolaire des sections sportives football des collèges, du pôle Espoir et peut se prolonger dans le cadre d'un centre de formation d'un club professionnel.

L'élève doit obligatoirement être licencié à la Ligue Réunionnaise de Football.

La filière scolaire proposée est une Seconde d'enseignement général et technologique ou une seconde professionnelle.

L'élève pourra poursuivre la section sportive de la seconde générale, (ou Professionnelle) au Baccalauréat général ou technologique (ou professionnel)

D) Recrutement :

La Section Sportive Football pour la rentrée scolaire 2020-2021 s'adresse à des élèves dont l'orientation en classe de seconde générale et technologique ou seconde professionnelle a été validée par le conseil de classe de 3ème. Puis dans la continuité, les années suivantes, aux élèves de 1ère et de terminales des filières générales, technologiques ou professionnelles.

A titres exceptionnel, compte tenu de la crise sanitaire, cette année Le recrutement se fait sur dossier.

Une commission d'admission (présidée par le chef d'établissement, ou son représentant) sera seule juge pour décider de l'admission au regard des résultats **scolaires** et **sportifs**.

L'admission en section sportive football au lycée Jean Hinglo ne peut être réalisée que si le niveau sportif et l'aptitude à poursuivre ses études sont jugés satisfaisants par la commission d'admission et le chef d'établissement.

E) Fonctionnement :

La scolarité en section sportive Football s'effectue sur un cycle de 3 ans : classes de seconde, de première, et de terminale.

La section sportive football dispose de 15 à 20 places pour la classe de seconde générale et technologique et 5 à 8 élèves en section professionnelle ce qui constitue un groupe d'entraînement auquel s'ajouteront les élèves de la section en classe de 1ère et de terminale pour former éventuellement un 2^{ème} groupe d'entraînement suivant le nombre.

Les résultats scolaires, l'attitude face au travail, l'orientation, le comportement de l'élève, les résultats sportifs et la filière scolaire choisie détermineront la poursuite de l'élève dans la section sportive football du lycée Jean Hinglo.

L'élève s'engage pour l'année scolaire 2020-2021 sauf problème de santé ou raison majeure, aucune démission ne sera acceptée en cours d'année scolaire.

F) Hébergement :

Les entraînements étant planifiés le soir de 16h30 à 18h00, le régime de l'internat est fortement conseillé pour limiter la fatigabilité, l'accueil à l'internat peut se faire dès le dimanche soir 20h00 (hors repas). La demi-pension est recommandée pour avoir l'assurance d'une nourriture équilibrée et suffisante pour chaque élève.

G) L'entraînement :

Pour permettre la poursuite de la section sportive de la seconde (ou seconde professionnelle) à la terminale, les séances d'entraînement sont organisées de 16h30 à 18h (lundis, mardis et jeudis) en alternance avec les entraînements en club (vendredis).

3 séances de 1 heure 30 minutes d'entraînement par semaine, **et une séance** d'une heure de musculation sur le temps scolaire sont programmées. Elles seront dirigées par l'enseignant d'EPS ou le responsable de la section.

Les deux heures d'EPS seront réglementairement effectuées et adaptées aux sportifs de haut niveau. L'activité foot pourra se poursuivre les mercredis après-midi dans le cadre de l'UNSS (entraînements ou matchs).

Par convention, la Fédération Française de Football et l'Education Nationale imposent aux élèves des sections sportives **l'inscription OBLIGATOIRE** à l'Association Sportive du Lycée (UNSS).

H) Les installations sportives :

Les vestiaires et terrains d'entraînement utilisés sont ceux du site sportif municipal situé à quelques mètres seulement du Lycée Jean Hinglo, (ou quelques fois sur le terrain synthétique de Manès à dix minutes à pied, lors de l'été austral à cause de la fermeture des terrains en herbe).

Inscription aux tests et entretiens d'admissions à la section sportive football :

La Fiche de candidature ci-jointe (doc 1 ou doc 2) à remplir et à retourner signée par le responsable légal de l'élève pour le **Jeudi 21 mai 2020 au plus tard.**

Cette fiche devra être accompagnée de :

- La photocopie de la licence en cours.
- Les 2 bulletins trimestriels (1^{er} et 2^{ème} trimestre) de l'année scolaire en cours.
- L'avis du professeur d'EPS de la classe (doc 3) pour le passage en classe de seconde générale ou seconde professionnelle.
- L'avis du Chef d'établissement de la classe (doc 4) pour le passage en classe de seconde générale ou seconde professionnelle.

Le dossier doit être complet pour être examiné par la commission.



2 rue des Sans-soucis – CS 81107
 97829 LE PORT CEDEX
 Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
 Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>

SECTION SPORTIVE FOOTBALL ⇨ **CLASSE DE SECONDE GENERALE**

Rentrée scolaire 2020-2021

DOC 1

(Attention cette fiche de candidature d'entrée à la section sportive football n'est pas une fiche d'inscription officielle au lycée Jean Hinglo).

NOM : Prénom :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....CODE

POSTAL : VILLE :

ADRESSE MAIL :@.....

N° DE TELEPHONE FIXE :GSM (Parents) :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE ACTUEL :

CLASSE : Section Sportive Football Collège : OUI NON

Pôle Espoir : OUI NON

FOOTBALL: CLUB ACTUEL:.....

Adresse :

POSTE OCCUPE SUR LE TERRAIN : Gardien de But- Défenseur- Milieu de terrain-
 Attaquant(1)

INTERNAT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 : OUI NON

(1) Rayez les mentions inutiles

Je soussigné(e).....représentant(e) légal de
 l'élèveautorise la candidature de
 mon enfant à l'entrée dans la section sportive football du lycée Jean Hinglo.

Date et Signature



2 rue des Sans-soucis – CS 81107
 97829 LE PORT CEDEX
 Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
 Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>

SECTION SPORTIVE FOOTBALL  **CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE**

Rentrée scolaire 2020-2021

DOC 2

(Attention cette fiche de candidature d'entrée à la section sportive football n'est pas **une fiche d'inscription officielle au lycée Jean Hinglo**).

NOM : Prénom :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :
 CODE

POSTAL : VILLE :

ADRESSE MAIL :@.....

N° DE TELEPHONE FIXE : GSM (Parents) :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE ACTUEL :

CLASSE : Section Sportive Football Collège : OUI NON
 Pôle Espoir : OUI NON

FILIERE SCOLAIRE ENVISAGEE AU LYCEE PROFESSIONNEL : 2^{nde} Professionnelle précisez :

- Métiers de la Construction Durable du BTP (MCD)
- Métiers des Etudes et de la Modélisation numérique du Bâtiment (MEB)
- Technicien Constructeur Bois (TCB)

FOOTBALL: CLUB ACTUEL:

Adresse :

POSTE OCCUPE SUR LE TERRAIN : Gardien de But- Défenseur- Milieu de terrain-
 Attaquant(1)

INTERNAT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 : OUI NON

(2) Rayez les mentions inutiles

Je soussigné(e).....représentant(e) légal de
 l'élèveautorise la candidature de
 mon enfant à l'entrée dans la section sportive football du lycée Jean Hinglo.
 Date et Signature



**2 rue des Sans-soucis – CS 81107
97829 LE PORT CEDEX
Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>**



Attestation du Professeur d'EPS:

Avis du professeur d'EPS sur l'intégration à la section sportive et aptitude à concilier études et sport de haut niveau :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature du Professeur d'EPS :



2 rue des Sans-soucis – CS 81107
97829 LE PORT CEDEX
Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>



Attestation du chef d'établissement

Je soussigné(e), Mme ou M. le Principal(e) du Collège

Atteste que l'élève :

Nom.....Prénom.....Classe.....

- a la capacité de travail et les résultats suffisants pour intégrer la section sportive Foot du lycée Jean Hinglo.
- n'a pas la capacité de travail et les résultats suffisants pour intégrer la section sportive Foot du lycée Jean Hinglo.

Orientation prévue pour 2020-2021 : 2nde Générale (1)

2nde Professionnelle précisez :

- Métiers de la Construction Durable du BTP (MCD)
 Métiers des Etudes et de la Modélisation numérique du Bâtiment (MEB)
 Technicien Constructeur Bois (TCB)

Date :

Cachet et signature du Principal(e)

(1) Cocher la case correspondante

